

# Strasbourg **snes** fsu

N°143 JUILLET / SEPTEMBRE 2020

Mutations, barèmes, affectations,  
promotions, rendez-vous de carrière...

**RIEN N'ÉCLAIRE !**



## NOUS VOULONS ...



## SOMMAIRE

Edito .....	<b>P.2</b>
Déterminés à défendre l'école publique .....	<b>P.3</b>
Bac 2020 : excellence illusoire ? .....	<b>P.3</b>

Rentrée dans les collèges :  
comme si de rien n'était ! .....

**P.5**

Rentrée 2020-2021 :  
Quel traitement pour  
les non titulaires ? .....

**P.7**

Hommage à François Maurice .....

**P.8**

# ÉDITO

Séverine Charret  
Arnaud Sigrist

23/08/2020

## L'ÉCOLE D'APRÈS

Le confinement a mis en lumière l'importance des services publics et l'utilité sociale de métiers peu valorisés. Mais force est de constater que le gouvernement n'en a pas pris la mesure, même si les accords issus du Ségur de la Santé prévoient 8,2 milliards pour la revalorisation de certains métiers et pour l'hôpital public. Dans l'Education Nationale en particulier, les années se suivent et se ressemblent : maintien du gel du point d'indice annoncé par le Ministre de la Fonction Publique lors du rendez-vous salarial du 24 juillet et des suppressions de postes dans le 2<sup>nd</sup> degré malgré la hausse du nombre d'élèves. L'initiative du rectorat de Montpellier d'attribuer des badges d'agilité pédagogique pour valoriser le travail de certains enseignants pendant le confinement relève, quant à elle, d'une politique du bon point infantilisante et consternante, en décalage total avec les moyens dont a besoin l'école publique.

Si dans le contexte de crise sanitaire et après un été marqué par plusieurs épisodes caniculaires, les enjeux environnementaux vont légitimement occuper l'espace médiatique, l'attention portée aux succès de listes écologistes de gauche aux élections municipales dans de grandes villes a éclipsé l'abstention massive qui n'a pas épargné cette élection. En particulier chez les jeunes et les classes populaires. Et là, c'est le fonctionnement démocratique de notre pays qui est interrogé alors même que la contestation sociale reste forte comme lors de la longue et tenace mobilisation contre la retraite par points ou, après le confinement et tout au long de l'été, à l'hôpital, dans l'éducation, dans des entreprises sur lesquelles planent des suppressions d'emplois massives.

La démocratie est aussi en recul dans la Fonction Publique où la loi sur la transformation de la Fonction Publique a dessaisi les commissions paritaires de leurs prérogatives. Cette année, les collègues ayant demandé une mutation, les TZR, les stagiaires se sont donc retrouvés seuls face à l'administration et privés d'informations précises quand ils ne comprenaient pas leur affectation. A défaut d'intervenir préalablement au mouvement pour améliorer la situation des collègues et éviter certaines erreurs, les représentants du personnel sont désormais réduits à les accompagner dans la formulation et le suivi de recours. Les calendriers s'allongent<sup>1</sup> et le retard pris dans l'affectation des collègues génère du stress, les place dans des situations intenable puisqu'ils sont contraints de préparer la rentrée voire de s'installer en quelques jours. Cette situation inadmissible n'est pas seulement imputable aux conséquences de l'épidémie de Covid. Elle participe à dégrader les conditions de travail de nombreux agents et à les décourager de s'engager ou poursuivre dans l'Education Nationale.

Le SNES-FSU sera à leurs côtés pour les accompagner et les défendre. Mais pour remettre l'école publique au cœur des priorités, nous aurons besoin de luttes collectives. Nous sommes bien déterminés à les mener.

### C'EST L'INSEE QUI LE DIT !

« En 2018, tous statuts civils confondus dans la fonction publique de l'État, le salaire net moyen baisse de 1,2 % en euros constants » (INSEE Première, n°1810, Juillet 2020)

**En 2018, un salarié de la fonction publique de l'État (FPE) perçoit en moyenne 2 573 euros nets par mois en équivalent temps plein. Le salaire net moyen des fonctionnaires de la FPE baisse en euros constants de 1,4 % en 2018, tandis que celui des non-fonctionnaires diminue plus modérément (- 0,6 % en euros constants) principalement en raison de la baisse du nombre de contrats aidés, qui sont en moyenne moins rémunérés que les autres non-fonctionnaires. Les salaires baissent en euros constants à tous les niveaux de l'échelle salariale.**

Le salaire net des femmes reste inférieur de 13,5 % en moyenne à celui des hommes. L'écart à âge, grade, catégorie et statut égaux est de 3,0 %.

<sup>1</sup>. Résultats du mouvement intra le 22 juin, affectation des stagiaires dans les académies entre le 20 et 31 juillet et dans les établissements à partir du 14 août, affectation des TZR dans la 2<sup>e</sup> quinzaine d'août.

## Déterminés à défendre L'ÉCOLE PUBLIQUE



Après Sibeth N'Diaye et la cueillette des fraises, la réouverture des écoles a donné lieu à un ballet médiatique de petites phrases toutes plus méprisantes contre les enseignants désignés comme « décrocheurs », « fainéants », « lâches ».

C'est donc pour rappeler l'engagement des enseignants pendant la période du confinement, qui ont souvent seuls et avec leurs propres moyens, assuré la continuité du service public d'éducation mais aussi pour alerter sur la préparation de rentrée dans de nombreux établissements de l'académie (réduction des moyens horaires, réduction de l'offre des options dans les lycées, augmentation

des effectifs par classe, disparition de la 2<sup>e</sup> heure dédiée à l'enseignement facultatif du chant choral en collège...), qu'une centaine de collègues étaient rassemblés devant le rectorat à Strasbourg le 24 juin.

Le 8 juillet, 50 personnes étaient de nouveau réunies devant le rectorat après l'information donnée par des collègues du lycée Jean Monnet de Strasbourg que des postes d'assistant-e social-e allaient être redéployés des lycées vers les collèges<sup>1</sup>.

Ceci confirme que l'éducation n'est pas une priorité pour ce gouvernement mais aussi que nous sommes toujours déterminés à défendre l'école publique.

## BAC 2020 : excellence illusoire ?



Une cuvée du Bac 2020 exceptionnelle ? C'est un tout cas la première fois que le baccalauréat a été décerné sur la seule base d'un contrôle continu amputé d'un bon tiers d'année scolaire. La pandémie de la Covid-19 a par-dessus le marché annulé la (faible ?) dose d'examen final à l'ancienne.

La publication par la presse des résultats du 1<sup>er</sup> groupe a suscité bon nombre de commentaires sur l'excellence de cette cuvée 2020. Une analyse de la répartition des mentions nuance cependant le diagnostic initial euphorique.

(NB : analyse complète, notamment pour les bacs technologiques à trouver sur notre site).

### Une excellence à nuancer

Avec une réussite de 91,5 % avant l'oral et de 95,9 % après, le bac général dépasse de près de 7,2 points le résultat de 2019. Il en est de même pour le bac technologique qui passe de 88,1 % de réussite en 2019 à 95,7 % cette année et du bac professionnel (90,7 % de réussite contre 82,3 % en 2019). Ce qui fait qu'avec 86,6 % de bacheliers pour la génération 2020, on a dépassé « l'objectif Chevènement » et frôlé les scores japonais ou coréen ! La progression du taux de mentions est encore plus spectaculaire : 63,5 % de mentions contre 47 % en 2019, soit une progression de plus de 15 points.

<sup>1</sup>. <https://strasbourg.snes.edu/Assistants-sociaux-postes-des-lycees-redeployes-dans-les-colleges.html>

**Tableau : Répartition des mentions (Bac 2020, 1<sup>er</sup> groupe, Sections générales)**

		L					ES					S					Total SG				
		TB	B	AB	Pas	Tot	TB	B	AB	Pas	Tot	TB	B	AB	Pas	Tot	TB	B	AB	Pas	Tot
68	Nb	74	85	114	92	365	164	231	365	396	1156	444	420	466	485	1815	682	736	945	973	3336
	%	20,3	23,3	31,0	25,2		14,2	20,0	31,6	34,3		24,5	23,1	25,7	26,7		24,5	23,1	25,7	26,7	
67	Nb	120	126	143	92	481	255	448	520	368	1591	767	669	707	431	2574	1142	1243	1370	891	4646
	%	24,9	26,2	29,7	19,1		16,0	28,2	32,7	23,1		29,8	26,0	27,5	16,7		24,6	26,8	29,5	19,2	
Aca	Nb	194	211	257	184	846	419	679	885	764	2747	1211	1089	1173	916	4389	1824	1979	2315	1864	7982
	%	22,9	24,9	30,4	21,7		15,3	24,7	32,2	27,8		27,6	24,8	26,7	20,9		22,9	24,8	29,0	23,4	

*Remarque : ces chiffres sont établis à partir de la liste des admis du 1er groupe, c-à-d à peu près 91 % de l'ensemble des candidats. Le taux réel des mentions doit être légèrement diminué par rapport à l'ensemble des candidats.*

La première nuance se situe au niveau départemental. Avec 73,3 % de mentions pour l'ensemble des bacs généraux, le Haut-Rhin est distancé de près de 7,5 points par le Bas-Rhin. On retrouve également des différences notables dans les différents centres d'examen. Pour ces derniers, à taille et profil sociologique comparables, le pourcentage des mentions TB peut varier du simple au double. Dans le 68 on peut ainsi trouver pour le bac L un écart sensible entre Altkirch (37,5%), et Thann (21%). Pour le bac ES, les pourcentages de mentions TB varient entre Landser (29,5) et Guebwiller (7,3). Pour le bac S, l'amplitude est un peu plus faible. On retrouve les mêmes contrastes dans le 67. Ainsi pour le bac L, de 42,9 % pour Sarre-Union à 7,1 % pour Molsheim. Là aussi pour les bacs ES et S les fourchettes sont un peu plus réduites. Si la « politique des arrondis » a globalement profité à l'ensemble des candidats cette année, elle a été plus ou moins généreuse selon les centres d'examen. Ces contrastes posent la question de la cohérence d'un baccalauréat s'appuyant sur la seule base du contrôle continu.

### Des disparités socio-spatiales persistantes

Nous avons en 2010 déjà pointé les différenciations entre les lycées alsaciens en s'appuyant sur différentes données concernant les catégories sociales des parents (en particulier le pourcentage des PCS défavorisées). La presse quant à elle s'est contentée de publier le classement des 57 lycées alsaciens en

combinant le pourcentage des reçus et celui des mentions. Ce classement commence et se termine par 2 lycées strasbourgeois : en tête, le lycée privé du Gymnase Sturm (100 % de réussite et 93 % de mentions) et en queue de peloton le lycée Cassin (80 % de reçus et 30 % de mentions). Faut-il rappeler que le premier est un lycée à recrutement très ciblé (presque exclusivement des PCS très favorisées) et le dernier le lycée « tertiaire » de la ville de Strasbourg recrutant essentiellement dans les quartiers défavorisés strasbourgeois. Entre ces deux extrêmes on peut dresser une typologie. Dans la 1<sup>ère</sup> catégorie (PCS défavorisées <30%) on trouve une trentaine de lycées (environ 60 % des lycées alsaciens). Le pourcentage de réussite est supérieur à 94 % et celui des mentions, supérieur à 56 %. On y trouve la quasi-totalité des lycées privés, la presque totalité des lycées des communes du piémont viticole ainsi que les lycées des régions frontalières, ainsi qu'un certain nombre de lycées des centres-villes colmarien et strasbourgeois. A l'autre extrême se trouve la catégorie des lycées aux PCS défavorisées. On y trouve une dizaine de lycées qui se trouvent essentiellement dans les deux principales agglomérations alsaciennes. Dans la CUS se sont à côté du lycée Cassin, le lycée Monnet et éventuellement les lycée Rudloff, Pasteur et Rostand. Mais c'est l'agglomération mulhousienne qui cumule les difficultés sociales et voit ses lycées se situer dans la queue de peloton (moins de 91 % de réussite et moins de 45 % de mentions).

La politique scolaire académique devrait en priorité consacrer tous ses efforts pour sortir ces lycées de ce véritable « ghetto socio-culturel ». C'était tout le contraire qui a été pratiqué...

Francis FUCHS



## Rentrée dans les collèges : COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la rentrée en métropole n'a pas encore eu lieu mais nous savons qu'elle devrait se faire avec un protocole allégé puisque seul le masque resterait obligatoire alors que le gouvernement alerte sur une circulation toujours active du virus.

La fin d'année dans les collèges avait en effet donné un aperçu de l'impossibilité de mettre en œuvre la distanciation physique dans des salles trop petites pour des classes chargées. Ceci malgré des préconisations invitant à faire cours en plein air ou des réaménagements de salles en urgence avec des tables perpendiculaires au tableau pour respecter le mètre de distance latéral... **Si les élèves sont massivement revenus en classe après le 22 juin (plus de 80% dans de nombreux collèges), il serait illusoire de penser que les quelques semaines de cours avant les vacances ont permis de rattraper le temps perdu. Même si, dans quelques collèges, ces heures sont devenues si précieuses que certains chefs d'établissement ont, un temps, envisagé de repousser les réunions de préparation de rentrée au-delà du 4 juillet. Curieusement, ce souci de la continuité pédagogique ne s'applique pas quand des enseignants ne sont pas remplacés pendant de longues semaines...**

Cependant, si la crise sanitaire a cruellement révélé et accentué les inégalités scolaires, nous constatons que le ministère n'a rien prévu pour y faire face sérieusement. La circulaire de rentrée évoque bien le recrutement de nouveaux AESH (mais sans vraie revalorisation de leurs salaires, combien s'engageront dans ce métier...) et des heures supplémentaires pour l'accompagnement personnalisé ou le dispositif devoirs faits mais pas question de revenir sur les suppressions de postes dans le 2<sup>nd</sup> degré. **Or, dans les collèges de l'académie, cela se traduira par des classes toujours plus chargées malgré l'ouverture d'une vingtaine de divisions en fin d'année (information donnée aux établissements le 6 juillet !). Ainsi les classes à plus de 30 élèves (24 en Education Prioritaire), avec ou sans inclusions d'élèves relevant des dispositifs ULIS et UPE2A, sont toujours moins exceptionnelles.**

LA «CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE», C'EST D'ABORD GARANTIR LE REMPLACEMENT DES COLLÈGUES.

DES INÉGALITÉS ACCENTUÉES MAIS DES EFFECTIFS TOUJOURS PLUS LOURDS !



UN VERDISSEMENT  
DES PROGRAMMES  
PLUTÔT QUE  
DES ALLÈGEMENTS  
NÉCESSAIRES.

Si les ressources budgétaires manquent pour ouvrir des classes, elles par contre disponibles quand il s'agit de mettre en place des dispositifs de « vacances apprenantes » voulues par le ministre. Alors que de l'aveu même de principaux, cette opération a concerné peu d'élèves. Pour le SNES-FSU, les moyens doivent être mis avant tout pour assurer des conditions d'apprentissage correctes pour tous les élèves, tout au long de l'année et le traitement de la difficulté scolaire doit d'abord être pris en charge dans la classe et sur le temps scolaire.

**Par ailleurs, alors que le SNES-FSU comme d'autres demandaient des allègements de programme qui auraient permis de prendre du temps pour revoir certaines notions, consolider des acquis ou accompagner les élèves les plus fragiles, les modifications des programmes publiées au Bulletin Officiel le 30 juillet prévoient davantage d'ajouts que de suppressions.** A noter que ces modifications portent principalement sur les enjeux climatiques et environnementaux et on peut s'interroger sur les ressources que les enseignants auront à leur disposition pour les mettre en œuvre.

**A défaut d'un plan d'urgence pour l'éducation, le gouvernement poursuit donc la même politique et s'est refusé à préparer une rentrée qui prenne en compte la fin d'année inédite que nous avons vécue et les nombreux collégiens qui ont été éloignés de l'école pendant deux voire trois mois.** Le ministre semble dans le même déni que lorsqu'il affirmait que 8% des élèves - et même 4% à la fin du confinement - étaient « décrocheurs<sup>1</sup> ».

Séverine CHARRET



Préparation de l'accueil des stagiaires 2020



<sup>1</sup>. Jean-Michel Blanquer sur France Inter, le 22 juin.

# RENTRÉE 2020-2021 : Quel traitement pour les non titulaires ?

## Des postes, des miettes ou nada ?

Pandémie du coronavirus et crise sanitaire sans précédent, « continuité pédagogique » à assurer coûte que coûte, confinement débuté en mars et enfin reprise partielle en juin : l'année scolaire 2019-2020 restera gravée dans la mémoire de toute la communauté éducative du pays et de notre académie. Quant aux agents non titulaires, ils en garderont un souvenir encore plus amer.

Car, après avoir subi des retards dans les affectations, des retards dans la délivrance des attestations Pôle Emploi pour ceux qui n'avaient pas de contrat à la rentrée, des retards dans le paiement des salaires en septembre et octobre, des contrats à temps incomplet tardifs, des successions de petits CDD entrecoupés de longues périodes de chômage, sans parler des problèmes multiples liés à la prise ne compte de la maternité, les agents non titulaires ont été confrontés, en raison du confinement, à de nouvelles galères.

Pendant le confinement, pour garantir la « continuité pédagogique » certains non titulaires ont été prolongés. Durant cette période, seule une dizaine d'embauches a été réalisée contre une centaine de contrats qui ont pris fin. Les agents non titulaires qui ont perdu leur poste, ne s'en sont pas vu proposer d'autres. Ils ont eu toutes les difficultés du monde à joindre les gestionnaires de la DPE 3, afin d'obtenir des réponses, disposer de l'attestation Pôle Emploi ou des avenants à leurs contrats. Des retards et des erreurs dans le versement des salaires ont été constants. Des collègues attendent toujours d'être réévalués, d'autres attendent encore d'être CDIés.

**Le SNES-FSU n'a eu de cesse de dénoncer fermement auprès de toutes les instances académiques une telle gestion des agents non titulaires.**

Le ministre de l'Éducation Nationale ne prend pas la mesure de cette rentrée hors norme



Nous voulons :  
des aménagements de  
programme,  
**impossible de faire  
comme si cette année  
avait été normale !**

snés  
fsu

L'opacité sur les modalités de cette rentrée 2020-2021 nous incite à une très grande vigilance. D'une part, la publication tardive des résultats des concours a retardé l'affectation des stagiaires, ce qui a généré un retard de l'affectation des TZR qui à l'heure actuelle ne disposent pas tous d'un poste. D'autre part, la réforme du lycée, dans sa deuxième année d'application, fait d'énormes dégâts auprès de nos collègues titulaires. Certains sont contraints d'assurer leurs services en chaînage sur 2, 3 établissements, combinant parfois collège et lycée. **Au vu de ces éléments, il est clair que les conséquences sur les conditions et les modalités d'affectation des agents non titulaires seront considérables.**

Les non titulaires en CDI auront-ils des postes à l'année ou devront-ils se contenter de remplacements ou des miettes restantes ? Combien de CDD vont être reconduits ? Quand ? Et sur quelle durée ? A l'heure où nous rédigeons cet article toutes ces questions sont posées.\*

Il va sans dire que les non titulaires de l'académie de Strasbourg peuvent compter sur le SNES-FSU en cette rentrée. Nos militants de terrain seront là pour aider et soutenir les non titulaires dans leurs revendications et les accompagner lors de leurs démarches auprès du rectorat.

L'efficacité de nos actions dépend de l'implication de tout un chacun. Faites-nous part de vos situations individuelles, syndiquez-vous au SNES-FSU, pour être à même de porter collectivement nos revendications et de mieux vous faire entendre.

**Prenez contact avec nous par mail :  
nontit@strasbourg.snes.edu  
secteur non titulaire**

Le stage spécial contractuel organisé en janvier 2020 avait réuni une vingtaine de collègues et connu un vif succès. Nous comptons réitérer cette formation. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

\*article rédigé le 25 août 2020

## Décès de François Maurice : Trésorier académique du SNES académique de 1992 à 2008



Notre camarade et ami François Maurice nous a quittés le 30 juillet 2020 dans sa soixante-quatorzième année.

Fidèle à ce qu'il fut toute sa vie, François a souhaité un départ en toute discrétion dans la plus grande intimité, sans fleurs ni couronnes.

François a été longtemps notre compagnon de route, fidèle parmi les fidèles de l'histoire syndicale de notre académie. A partir de 1980, il a été le secrétaire actif et combatif du S1 du collège de Barr où il était professeur de Mathématiques. Il est devenu trésorier académique à l'exclusion du SNES par la FEN en 1992. Grâce à sa maîtrise de la gestion et de la comptabilité, il a su gérer de façon très rigoureuse la trésorerie de notre section syndicale académique. Il a participé, avec finesse et lucidité aux analyses politiques et discussions qui nous ont permis de relancer un syndicalisme unitaire et solidaire, et de gagner les élections paritaires.

Pour François, il ne suffisait pas que le «trésorier» veille à la bonne tenue des comptes - c'était une condition nécessaire, mais pas suffisante, à l'exercice de la fonction. Il paraît d'abord utile, en un temps où l'intérêt individuel paraît roi, de saluer son total désintéressement, la rigueur éthique qui devait, selon lui, régler l'usage fait de l'argent cotisé. Il s'agissait ensuite de mettre ces «bonnes finances» au service de l'action syndicale, c'est à dire de la défense des intérêts des syndiqués, de l'amélioration de l'Ecole, des conditions de vie et de travail des personnels comme des élèves. C'est pourquoi, tout au long des années de son mandat, François n'a jamais manqué une réunion, une commission, une mobilisation collective auxquelles sa charge de trésorier, et l'idée qu'il se faisait de ses responsabilités militantes l'appelaient. Le SNES académique doit beaucoup à ce qu'il a fait et à l'exemple qu'il a donné.

Sous son air bourru, il avait un cœur d'or. Notre "trésor", comme nous l'appelions affectueusement au SNES, va beaucoup me manquer, nous manquer.

Nous ne t'oublierons pas.

Françoise EIDEN

**RESTEZ EN CONTACT AVEC  
LE SNES-FSU STRASBOURG**

**SUIVEZ-NOUS SUR :**



Sur notre site internet :  
<https://strasbourg.snes.edu/>



Sur notre compte Twitter :  
@SNES\_Strasbourg



Sur notre page Facebook : Snes-Fsu Strasbourg  
<https://www.facebook.com/snesfsustrasbourg/>

